Vivre au sec, mode d'emploi



Werner Mader, un des responsables du syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE). NYON, 25 NOVEMBRE 2011

EDDY MOTTAZ

Mathieu Signorell

> Climat Comment gérer les aléas d'un climat qui se réchauffe?

> Berne prépare sa stratégie. Premières pistes

Une sécheresse en plein novembre, ça surprend. Depuis plusieurs semaines, certaines régions – comme la Broye – n'ont reçu que de très rares gouttes. Le phénomène est identique à celui du printemps et de l'été derniers. Pour Genève, par exemple, cet automne est le troisième plus sec depuis 1900, selon MétéoSuisse. Comment gérer à l'avenir une situation qui risque de se reproduire fréquemment? Le Conseil fédéral publiera sa stratégie d'adaptation au changement climatique, élaborée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), au début de 2012. Elle comprendra un volet sur la gestion de l'eau. Mais des pistes existent déjà.

■ Mieux prévoir les périodes de sécheresse

Professeure de climatologie à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), Sonia Seneviratne étudie avec son équipe la possibilité de prévoir les périodes de sécheresse. «Quand on entend parler de la sécheresse, c'est trop tard. Il n'existe pas vraiment de plate-forme d'observation en Suisse et en Europe», explique-t-elle. Leur projet devrait aboutir en 2012. A l'heure actuelle, MétéoSuisse s'occupe de la météo sur une ou deux semaines, et l'OFEV analyse le débit des cours d'eau. Le but est de réunir les informations disparates, d'y ajouter les données sur l'état du sol, et ainsi de prévoir les risques de sécheresse deux à six semaines à l'avance. «Nous pourrions diagnostiquer les conditions de la persistance de l'humidité dans le sol, ajoute Sonia Seneviratne.»

■ Retenir l'eau en campagne

Sur le terrain, l'absence d'eau peut se corriger par la construction de grands bassins qui retiendraient le précieux liquide en cas de pluie, d'orage ou de crue. L'idée fait son chemin dans la Broye, entre Vaud et Fribourg. L'Etat de Vaud a mandaté des ingénieurs externes pour trouver des solutions. Le souci: il faudrait empiéter sur les terres agricoles. Et surtout: le prix.

«On parle en millions de francs. Certains bassins devraient aller jusqu'à 7 mètres sous la terre. La Broye est très profonde à certains endroits», souligne Philippe Hohl, chef de la section Economie hydraulique du Service vaudois des eaux. Outre l'Etat, les privés – comme les agriculteurs – seraient appelés à financer ce genre d'investissements.

«Des anciennes zones inondables et certaines gravières sont des sites potentiels», explique Eric Chatelanat. Banquier et garde-pêche auxiliaire, il préside l'association «Broye, source de vie», qui réunit des privés et 19 communes. «Depuis 100 ans, l'idée était d'évacuer l'eau le plus vite possible en direction du lac pour gagner des terrains agricoles. Le cycle d'une crue était d'une semaine. Aujourd'hui, c'est environ deux jours.» Renaturer et ombrager la rivière sont aussi nécessaires, pour «soulager» le cours d'eau.

■ Créer des réseaux réservés aux paysans

Pour éviter que les agriculteurs puisent dans les rivières, une possibilité est de pomper l'eau directement dans les lacs, comme pour l'eau de boisson. Encore rarement mise en pratique, cette solution existe déjà, comme dans la Broye et sur la côte vaudoise.

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) gère un réseau de 73 kilomètres qui serpente depuis 25 ans sous les champs. 267 agriculteurs l'utilisent. La capacité de pompage est de 18 250 litres par minute. Le syndicat a aussi creusé un petit lac dans lequel il déverse une partie de son eau et qu'il utilise comme réservoir.

«Les installations ont coûté 21 millions de francs», explique Werner Mader, l'un des responsables du syndicat. Particulièrement fier de faire visiter ses stations de pompage, l'agriculteur à la retraite se réjouit de pouvoir contrôler le réseau depuis chez lui, avec son ordinateur.

En traversant les champs, Werner Mader repère d'un coup d'œil une sorte de bouche d'égout, cachée dans les herbes. C'est là que chaque agriculteur peut installer sa pompe. «Chacune est équipée d'un crayon et d'une petite feuille de papier, au cas où le compteur ne fonctionne plus!»

■ Obliger à partager

A côté de l'agriculture, comment éviter le manque d'eau potable? Certains villages jurassiens étaient à sec cet été. A Fribourg, la loi sur l'eau potable contient une solution: quand une commune manque d'eau, l'Etat peut obliger une localité à partager la sienne, si elle en a suffisamment. La tendance va vers des interconnexions de réseaux. L'obligation peut aussi toucher un privé.

Le canton va d'ailleurs se mettre au travail pour établir une planification dans ce domaine, explique le chimiste cantonal, Jean-Marie Pasquier: «Chaque distributeur doit avoir intégré le risque de sécheresse dans ses plans.»

Risques de feux de forêt

En raison d'une des pires sécheresses depuis 1864, les cantons du Tessin, des Grisons et de Saint-Gall ont décrété des interdictions générales ou locales de faire du feu. Les versants ensoleillés, comme ceux situés en Valais entre Sierre et Fully, sont sujets à préoccupation, a indiqué vendredi l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dans un communiqué. La situation pourrait devenir précaire par endroits en cas d'épisodes de foehn. Cela vaut également pour les forêts du canton de Berne, des Grisons, de Saint-Gall et du Tessin. Dans ce dernier canton, des petits feux, qui ont pu rapidement être contrôlés, ont même démarré les 19 et 20 novembre. ATS